

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 17 janvier 2019**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 13

**Etaient présents** : – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

**Absents excusés** : FAUVEL Auguste – FAUCHEUX Ludivine

**Secrétaire de séance** : Christelle HALLET

#### **Ordre du jour :**

- Convention avec Vitré Communauté pour le réseau de lecture publique
- Convention avec l'association familiale CSF pour la bibliothèque
- Acquisition de la parcelle cadastrée C684
- Bilan théâtre au village

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Présentation du projet d'accrobranche par William Bardaine
- Information concernant l'enquête d'utilité publique sur le PLU
- Réflexion en vue du budget 2019 sur les taux d'imposition
- Choix du prestataire pour la mission d'étude et de travaux pour le déploiement du réseau Télécom dans le lotissement des Lavandières

#### **I : Présentation du projet d'accrobranche par William Bardaine**

William Bardaine est venu nous présenter son projet de parc d'accrobranche dans la commune de Marpiré. Il est constructeur et souhaite devenir exploitant de parcs d'accrobranche et envisage d'en installer un dans la région de Vitré. Il a plusieurs sites en perspective dont celui de Marpiré.

Le conseil municipal a pu poser les questions et avoir des précisions sur ce projet. Il faut voir l'impact sur le PLU et le sujet du parking. Monsieur Bardaine continue sur son dossier et viendra rencontrer le commissaire enquêteur du PLU.

## **II : Convention avec Vitré Communauté pour le réseau de lecture publique**

Thérèse MOUSSU nous présente la convention pour adhésion au réseau de lecture publique. Quelques décisions doivent être prises au sein du conseil municipal :

- Gratuité de l'accès à la bibliothèque ou adhésion de 5€ par personne : le conseil municipal vote pour la gratuité
- Nommer un élu et une technicienne : Marie-Christine ASSELIN et Régine TIRIAU sont nommées

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec Vitré communauté pour le réseau de lecture publique.

## **III : Convention avec l'association familiale CSF pour la bibliothèque**

Pour adhérer à ce réseau, la bibliothèque doit être communale mais restera gérée par les bénévoles de l'association familiale CSF comme actuellement. Une convention doit être signée.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

## **IV : Acquisition de la parcelle cadastrée C684**

Il était convenu que lorsque la parcelle C684 (entre le terrain de foot et le chemin de la salle des fêtes) serait à vendre la commune serait prioritaire pour l'achat.

Actuellement, les propriétaires souhaitent vendre cette parcelle soit les 325m<sup>2</sup> au prix de 3.81€ du m<sup>2</sup>, prix identique à l'acquisition des parcelles précédentes donc 1 238.25€ au total.

Le conseil municipal accepte d'acheter ce terrain et de supporter les frais d'acquisition.

## **V : Bilan théâtre au village**

Anne BUSNEL a envoyé un mail pour faire le bilan du théâtre au village 2018. Il y a eu 47 spectateurs pour le spectacle des enfants et 72 pour le spectacle des adultes. La troupe était plus motivée et la pièce a mieux plu.

Financièrement, la commune a participé à hauteur de 500€ en 2018. Certaines communes ont pris en charge la totalité du spectacle qui du coup était gratuit pour les spectateurs.

Pour 2019, les dates sont fixées du 20 au 28 août 2019. Le bilan financier n'étant pas équilibré et la mise en place de la billetterie compliquée, la troupe souhaite que les communes dans lesquelles ils se représenteront prennent à leur charge la totalité du spectacle soit 1 800€. Une réponse est attendue fin février.

Le conseil municipal souhaite réfléchir avant de donner une réponse.

## **VI : Information concernant l'enquête d'utilité publique sur le PLU**

L'enquête d'utilité publique aura lieu du 13 février au 15 mars 2019.

Deux parutions dans la presse sont prévues le 25 janvier 2019 et 15 février 2019 ; un affichage public sera fait aux entrées de la commune ; l'information figurera sur le site internet.

### **VII : Réflexion en vue du budget 2019 sur les taux d'imposition**

Thérèse MOUSSU nous demande si nous pensons augmenter les taux d'imposition pour le budget 2019.

Le conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition de la commune sachant que les taux du département et de la région augmentent tous les ans. La dernière augmentation des taux communaux date de 2012.

Investissements à prévoir pour 2019 :

- Travaux d'enfouissement des réseaux électriques
- Travaux de l'église
- Achat du terrain Monnerie et mise en place d'un terrain de pétanque
- Acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque
- Aménagements pour la sécurité à étudier par la commission voirie communale : aménager le carrefour rue des sports et rue de Bellevue ; circulation dans la rue de la lotière et rue de la croix Beucher.
- Remplacement du tracteur à prévoir et réflexion sur le local technique

### **VIII : Choix du prestataire pour la mission d'étude et de travaux pour le déploiement du réseau Télécom dans le lotissement des Lavandières**

Le Cabinet Infraconcept a consulté Orange et Solutel.

Le devis pour la prestation d'ingénierie, travaux de pose et câblage s'élève à 9 238€ HT pour Solutel et 11 353€HT pour Orange.

Le conseil municipal décide de valider le devis de Solutel.

### **IX : Infos diverses**

Un cahier de doléances est à la disposition à la mairie.